



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/220
S/20584

11 avril 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 37 et 39 de la liste
préliminaire*
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
QUESTION DE PALESTINE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 10 avril 1989, adressée au Secrétaire général par
l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de M. Yasser Arafat, Chef de l'Etat palestinien et Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine qui fait office de gouvernement provisoire, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié par le Conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine le 3 avril 1989.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 37 et 39 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Observateur permanent de la
Mission de la Palestine,

Organisation de libération
de la Palestine,

(Signé) Zuhdi TERZI

* A/44/50/Rev.1.

ANNEXE

Communiqué publié par le Conseil central de l'Organisation de
libération de la Palestine

L'hospitalité du Président militant Zine El Abidine Ben Ali et la générosité du peuple tunisien frère ont permis au Conseil central palestinien, sous la présidence du Cheikh Abd el Hamid al-Sayeh, Président du Conseil national palestinien, et en présence de M. Yasser Arafat, de tenir en Tunisie sa session ordinaire du 23 au 26 cha'ban 1409 de l'hégire (31 mars au 3 avril 1989).

Ayant entendu les rapports présentés par le Président du Comité exécutif, le chef du Département politique et le chef du Département des affaires des territoires occupés, au sujet des questions inscrites à son ordre du jour, et à l'issue d'un débat approfondi sur ces questions, le Conseil central a souligné la nécessité d'intensifier le soulèvement de notre peuple et salué avec admiration et fierté les masses palestiniennes - enfants, femmes et hommes, ainsi que nos indomptables détenus et prisonniers -, en rendant hommage à nos valeureux martyrs.

Le Conseil a également mis l'accent sur le rôle des organisations de masse, à commencer par la Direction nationale unie et en passant par les comités populaires, les groupes de frappe, les institutions professionnelles, universitaires, féminines et estudiantines, les institutions économiques, commerciales, agricoles et médicales et tous les autres secteurs, ainsi que sur la nécessité d'en harmoniser l'action grâce à la mise en place de conseils supérieurs et de comités nationaux unis dans les différentes régions. Il a également insisté sur leur capacité de mettre en pièce les manoeuvres telles que les prétendues "élections municipales" ou "autonomie", auxquelles Israël a recours dans le vain espoir de court-circuiter l'Organisation de libération de la Palestine. Les masses palestiniennes se sont rangées sous la bannière de l'OLP et de son programme politique pour défendre courageusement leur droit à l'indépendance nationale. Elles ont résolument fait face à une répression israélienne sanglante, aux châtiments collectifs, aux projets obscurantistes, à la fermeture d'écoles et d'universités, aux pratiques répressives et aux violations flagrantes des droits de l'homme, Israël étant allé jusqu'à employer des gaz toxiques, massacrer des enfants, provoquer des fausses couches, détruire des habitations et profaner les lieux saints de l'islam et du christianisme.

Le Conseil central déclare au monde entier que le glorieux soulèvement populaire ne cessera pas et que la lutte de notre peuple se poursuivra par tous les moyens et sous toutes les formes jusqu'au jour où notre drapeau national flottera sur la ville sainte de Jérusalem, capitale de l'Etat palestinien irredépendant.

Le Conseil central en appelle aux pays du monde entier et aux différentes institutions régionales et internationales pour qu'ils agissent immédiatement afin d'arrêter la machine de mort israélienne dirigée contre les enfants, les femmes, les hommes, les lieux saints et les territoires palestiniens. Il tient à souligner que ces agissements s'inscrivent dans le cadre de la politique de terrorisme d'Etat que le Gouvernement israélien a exposée devant la Knesset en décembre 1988, mettant ainsi à nu le visage hideux de cette politique. Aussi, la communauté

internationale est-elle appelée à agir immédiatement pour mettre un terme au terrorisme, à l'agression et aux violations flagrantes des droits de l'homme, en prenant des mesures coercitives concertées à l'encontre d'Israël en vue de mettre fin à l'occupation israélienne de notre patrie.

Le Conseil central palestinien a pris toutes les mesures nécessaires pour permettre à notre peuple héroïque de poursuivre son soulèvement et continuer à résister par tous les moyens.

Après avoir débattu des initiatives politiques palestiniennes prises sur la base des résolutions du Conseil national palestinien dont elles sont l'expression, ainsi que des principes immuables régissant l'action nationale palestinienne, le Conseil central a conclu que cette ligne d'action va dans le bon sens et qu'il est à espérer qu'elle aboutira à la réalisation du but recherché.

Ayant pris note des grands succès remportés par l'Organisation de libération de la Palestine, compte tenu des résolutions des conseils nationaux palestiniens et des principes immuables à la base de l'action nationale palestinienne, le Conseil central déclare que la démarche politique palestinienne constitue une approche sérieuse et cohérente. Le Conseil salue les pays qui ont reconnu l'Etat palestinien. Il salue la position de soutien pour la lutte de notre peuple adoptée par les peuples et les gouvernements des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique, des pays d'Afrique et d'Asie, des pays non alignés ainsi que par les mouvements de libération. Il salue les pays frères qui ont exprimé leur entière solidarité avec la lutte de notre peuple et de son glorieux soulèvement. Il salue en particulier la position de l'Union soviétique et des pays socialistes frères, et se félicite des déclarations faites par les responsables soviétiques et le camarade Chevardnadze lors de la rencontre au Caire entre ce dernier et Yasser Arafat. Il salue la position amicale de la Chine et se félicite de l'évolution positive de la position européenne, tant du point de vue de l'opinion publique que sur le plan officiel, à l'égard de la juste lutte du peuple palestinien, telle qu'elle a été exprimée en particulier lors de la dernière rencontre avec la Commission tripartite de la Communauté économique européenne. Il estime à sa juste valeur la position de la France exprimée par le Président Mitterrand, ainsi que la nouvelle position britannique et les contacts pris récemment, l'évolution de la position du Japon et les déclarations faites récemment par ce pays, ainsi que la nouvelle position du Canada.

Ayant pris note de tous les détails relatifs au dialogue américano-palestinien, le Conseil central s'est félicité de l'ouverture de ce dialogue, de sa poursuite et de son importance, tout en insistant sur la responsabilité politique, internationale et morale qu'ont les Etats-Unis de mettre un terme à l'occupation israélienne et aux souffrances du peuple palestinien, ainsi que sur l'importance du rôle positif que commence à jouer le nouveau gouvernement en vue d'instaurer une paix globale et équitable dans la région. A cet égard, il a bon espoir que ce nouveau gouvernement adoptera une position équilibrée et neutre et s'abstiendra d'user de son droit de veto en faveur d'Israël.

Le Conseil central demande au nouveau gouvernement des Etats-Unis d'intensifier les démarches en vue de convoquer une véritable conférence internationale de la paix sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et

avec la participation des membres permanents du Conseil de sécurité et de toutes les parties au conflit, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, et ce, sur le même pied d'égalité et au même titre que les autres parties, compte tenu de la nouvelle donne régionale et internationale résultant de la glorieuse Intifada et de la solidarité indéfectible de notre peuple dans les camps palestiniens avec le mouvement national libanais dans le sud du Liban, ainsi que du consensus international et de la volonté arabe résultant de la victoire de l'Iraq frère sur le front oriental de la nation arabe.

Ayant pris note des rapports qui mettent à nu les desseins politiques d'Israël, le Conseil central déclare solennellement que notre peuple rejette absolument toute tentative israélienne visant à le diviser en "Palestiniens de l'intérieur des territoires occupés" et "Palestiniens de l'extérieur". Le Conseil rejette toutes les tentatives et manœuvres visant à faire cesser le soulèvement ou à en atténuer l'intensité, et toutes les pseudo-élections sous l'occupation.

C'est pourquoi le Conseil central demande au Conseil de sécurité de prendre les mesures voulues pour mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens et arabes, y compris le Golan et le sud du Liban, et de placer provisoirement les zones palestiniennes sous supervision internationale, afin que notre peuple puisse exercer ses droits naturels et légitimes et faire valoir ses droits nationaux, y compris le droit au retour, à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant avec pour capitale Jérusalem, la première des deux gibras, le troisième des sanctuaires, but du voyage nocturne du prophète Mohammed (que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui) et berceau du Christ notre Seigneur (que la paix soit avec lui).

Le Conseil central réaffirme qu'il importe de convoquer la Conférence internationale cette année, de réunir le plus tôt possible le Comité préparatoire, composé des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, et de nommer un représentant spécial de l'Organisation des Nations Unies pour la question de Palestine et le problème du Moyen-Orient.

Le Conseil central a souligné l'importance de l'appui accordé par les Arabes au soulèvement. Il a exprimé sa gratitude et sa satisfaction à tous les Etats arabes et aux masses de notre nation arabe pour leur appui à la guerre sainte menée par le peuple de Palestine. Le Conseil central lance un appel à tous les frères arabes afin qu'ils accordent un appui moral, matériel et politique accru au soulèvement et à la ligne révolutionnaire adoptée par notre peuple. Il demande à nos frères arabes d'appliquer les résolutions adoptées par le Sommet arabe d'Alger, ce qui est important pour la poursuite et l'intensification du soulèvement, lequel va bientôt entrer dans son dix-septième mois, avec tant de fermeté légendaire et de sacrifices épiques de nos masses en lutte.

Aux yeux du Conseil central, la situation internationale et l'entente entre les diverses forces au niveau international appellent de la part des Arabes une attitude progressiste en vue d'agir sur la base de l'unité de leur position et de leurs objectifs.

Le Conseil central se félicite donc du renforcement sous diverses formes de la solidarité entre les Etats arabes frères et leurs nouveaux groupements interarabes qui répondent à l'aspiration de notre nation arabe à l'unité totale.

Le Conseil central demande la convocation d'un sommet arabe afin de renforcer la solidarité arabe et d'œuvrer à la réalisation des objectifs de notre nation arabe, y compris ceux du soulèvement de notre vaillant peuple et de l'assistance au Liban afin qu'il recouvre son unité, sa souveraineté, son intégrité territoriale, sa stabilité et sa sécurité. Le Conseil souligne le rôle de la force des Arabes eux-mêmes en tant que facteur fondamental et décisif pour assurer la victoire de la cause arabe la plus importante - celle de la Palestine - et pour sauvegarder la sécurité de la nation arabe.

Le Conseil lance un appel en faveur de l'instauration d'une paix durable entre l'Iraq et l'Iran et de l'application de toutes les dispositions de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité.

Le Conseil central, réaffirmant sa résolution concernant les contacts avec les forces démocratiques et progressistes et avec les forces israéliennes favorables à la paix, se félicite de la position que ces forces ont adoptée en condamnant l'occupation et la répression israéliennes et en appuyant les droits de notre peuple, et il leur demande d'intensifier leur campagne contre l'occupation et les crimes commis en son nom.

Les signes de la victoire et de l'unité dans toutes leurs formes les plus évidentes sont aujourd'hui manifestes tant à l'intérieur qu'à l'étranger, de même que dans les victoires historiques remportées par notre peuple.

Aussi, le Conseil central lance-t-il un appel en faveur d'une plus grande cohésion révolutionnaire de nos masses et de l'unité des forces de la révolution et de toutes leurs composantes dans le cadre de l'Organisation de libération de la Palestine et sur la base des résolutions adoptées à la session historique de notre Conseil national palestinien, session de l'Intifada, session du chef martyr et figure symbolique Abou Jihad, dont notre peuple honore ce mois-ci la mémoire à l'occasion du premier anniversaire de son martyre, notre peuple animé de la détermination encore plus grande de repousser l'occupation et d'arracher sa liberté et son indépendance nationale, qui est inéluctable.

Soutenir l'action collective dans le cadre de l'Organisation, de ses institutions et de ses structures, maintenir les traditions de respect des résolutions et de leur application, manifester son attachement au dialogue démocratique au sein de ses institutions, développer son appareil et améliorer sa capacité et son efficacité, créer des institutions et des structures nationales capables de supporter les charges de l'étape à venir et de poursuivre la lutte : telle est la tâche essentielle qui doit permettre à nos masses de poursuivre leur lutte héroïque, leur soulèvement béni et leur courageuse persévérance dans les camps, sur le chemin de la victoire et jusqu'à la création d'un Etat palestinien indépendant.

Ayant examiné la Charte de l'Organisation de libération de la Palestine et la résolution adoptée par le Conseil national palestinien à sa dix-neuvième session, le Conseil central a adopté une résolution importante en vue de perpétuer la souveraineté palestinienne et l'Etat palestinien en élisant M. Yasser Arafat, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, président de l'Etat de Palestine.

Le Conseil a chargé le Comité exécutif d'établir le statut, les fondements et les principes d'action nécessaires conformément aux résolutions du Conseil national palestinien, et notamment de définir les pouvoirs du chef de l'Etat et des institutions, en vue de les soumettre pour adoption au Conseil central à sa prochaine réunion, étant entendu que le Comité exécutif continuera d'assumer les fonctions du gouvernement provisoire, conformément à la résolution du Conseil national, et ce, jusqu'à ce que le Gouvernement soit constitué.

Le Conseil central, saluant l'initiative prise par les femmes palestiniennes en dehors de notre territoire occupé de faire don de leurs parures et de leurs bijoux afin de garantir les obligations émises pour appuyer le soulèvement, lance un appel en faveur de la généralisation de cette initiative dans tous les pays où vivent des communautés palestiniennes. Le Conseil se félicite de la participation des femmes arabes à cette initiative prise pour appuyer la détermination des femmes palestiniennes qui vivent sous l'occupation, et l'intensification du soulèvement béni de notre peuple.

Le Conseil central charge le Conseil d'administration du Fonds national palestinien, avec le Comité exécutif, de superviser étroitement cette campagne généreuse et d'y associer les membres du Conseil national et des fédérations populaires des communautés palestiniennes.

Pour conclure, le Conseil central félicite le peuple frère de Tunisie et la nation arabe tout entière de l'élection de son président, le combattant Zine El-Abidine Ben Ali. A lui et à tous nos frères de la nation arabe et islamique - ensemble et unis jusqu'à la victoire - à Jérusalem libérée avec l'aide du Tout-Puissant et à notre peuple et nos masses en lutte qui défient à mains nues l'armée d'occupation sioniste, nous disons ceci : nous nous engageons à poursuivre notre action jusqu'à la victoire, si Dieu le veut.

L'aube approche.

La victoire est proche.

"... pénétrer dans la mosquée comme ils l'avaient fait une première fois, et pour détruire entièrement ce dont ils s'étaient emparé".

Dieu le Tout-Puissant a dit la vérité.
